



Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 13 octobre 2021

Numéro de parution : RA000244

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/388

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 4 août 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme AUCLAIR (Delphine) épouse CAZALET-LAVIGNE, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «BRISSON & ASSOCIES» à la résidence de Bordeaux (Gironde), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 12 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «DUCOURAU, DURON, LANDAIS, MOREAU-LESPINARD & Associés» à la résidence de Bordeaux (Gironde).

Notaire concerné : Mme AUCLAIR (Delphine) épouse CAZALET-LAVIGNE

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)